

Trésor de recherches et antiquités gauloises et françaises°

Auteur(s) : Borel, Pierre

Généralités

Titre long de la première édition identifiée (ou autre édition)*Tresor de recherches et antique gauloises et françoises, reduites en ordre alphabetique. Et enrichies de beaucoup d'origines, epitaphes, & autres choses rares & curieuses, comme aussi de beaucoup de mots de la langue thyoise ou theuthfranque. Par P. Borel, conseiller & medecin ordinaire du roy* (Augustin Courbé, 1655)

Information sur l'auteur ou les auteurs

- [Borel, Pierre](#)
- Médecin, chimiste et archéologue, médecin ordinaire de Louis XIV

Date de la première publication de l'œuvre1655

Transcription et analyse des péritextes

Transcription des péritextes de toutes les éditionsA Monsieur Conrart Conseiller et secretaire du Roy, maison et couronne de France [Augustin Courbé, 1655]

Monsieur,

On me blâmera, peut-estre; d'adresser à un des plus polis Esprits de France, ce qui nous re- (à 2 r°) ste de plus rude & de plus barbare du langage de nos Ancestres. Mais pour vous, Monsieur, vous aurez, sans doute, la bonté de m'excuser, si vous considerez que je ne pouvois en user autrement sans injustice. Car puis-que vous avez esté une des principales causes de la naissance de cet Ouvrage, je ne devois le dédier à personne qu'à vous. C'est par vostre conseil que je l'ay entrepris, pour le soulagement & la satisfaction des Curieux, qui seront bien-aises en lisant les Livres écrits en vieux François, de n'estre pas arrestez par tant de mots dont on n'use plus maintenant, & qui ont quelques fois des significations allez belles, & des origines tres-anciennes, mais qu'il est difficile d'entendre sans une longue méditation. Vous m'avez asseuré que ce travail ne sera pas inutile, & je me suis laissé flater par cette esperance, d'autant plus aisément, qu'un excellent homme de l'Antiquité nous enseigne, Que ce n'est pas estre peu heureux que de pouvoir donner la nouveauté

aux choses vieilles, la lumiere aux obscures, l'agrè- (ã 2 v°) ment à celles qui ont déplù, & en un mot, de ressusciter, s'il faut ainsi dire, celles qui estoient comme ensevelies dans les tenebres de l'oubly. Mais quelque utile que puisse estre mon Livre, je ne m'attens pas qu'il soit aprouvé de tout le monde, puis-que c'est un avantage que les plus accomplis n'ont pû obtenir jusques icy ; de sorte qu'ayant besoin de protection, contre l'injustice ou la malignité des sévères Censeurs, dont nostre Siecle n'est que trop remply, je ne pouvois avoir recours à une plus puissante, ni plus assurée que la vostre, que vous ne refusez jamais à ceux qui aiment les Lettres & la Vertu. Je me promets donc, Monsieur, que plusieurs qui vous verront estimer cet Ouvrage, ou l'estimeront à vostre exemple, ou du moins s'empescheront de le blâmer, pour n'estre pas d'un autre sentiment que vous. Car il y a de la gloire à imiter un homme judicieux & sincere, dont l'inclination est toujours portée à favoriser ce qui est loüable, & à excuser ce qui a quelque défaut. Je suis témoin que c'est ainsi que vous (ã 3 r°) agissez, m'ayant donné souvent des avis tressalutaires, & dont j'ay avantageusement profité, et laissé puiser dans votre curieuse Bibliothèque, qui est une source féconde de Livres rares imprimez & manuscrits, tout ce qui m'a esté nécessaire pour la composition, non-seulement de cet Ouvrage, mais aussi de plusieurs autres que j'ay destinez au Public, & dont on trouvera les Titres au commencement de ce Volume ; Si bien, Monsieur, que je puis dire que vous en estes en quelque sorte l'Auteur, aussi bien que moy, puis-que vous y avez tant contribué. J'ay trouvé, dans cette grande Ville, peu de personnes aussi officieuses, & aussi obligeantes que vous ; & c'est ce qui augmente mon ressentiment et ma reconnoissance. Je confesse pourtant que j'en dois beaucoup à M. vostre frère, qui ne m'a rien refusé de ce qui estoit en son pouvoir, pour l'avancement de mes travaux. Et certes, la generosité est une qualité tellement attachée à vostre famille, qu'on peut dire qu'elle y est hereditaire, puis-qu'on la loüoit dans les (ã 3 v°) Estats des anciens Ducs de Bourgogne, en ceux de qui vous tirez vostre origine, comme on la louë aujourd'huy en vous, à Paris, & dans toute la France. Je serois ingrat, si je n'avoüois aussi, que je suis redevable de beaucoup de faveurs à M. Borel Ambassadeur de Messieurs les Estats des Provinces-Unies en cette Cour ; & que j'ay appris, en la conversation de Messieurs Gassend, de la Mothe-le-Vayer, et Chapelain, des choses que je n'avois point découvertes dans les Livres. Aussi, par leur profond sçavoir, par leur jugement exquis, & par leur rare probité, ont-ils obtenu, & dans ce Royaume, & par toute l'Europe, une telle reputation, qu'il y a peu d'hommes à present qui en possèdent une aussi generale & aussi pure. Pour M. de Pellisson-Fontanier, outre que je puis parler de luy de la mesme sorte, je dois ce témoignage à la verité & à son affection, que dès mon enfance il m'en a donné des preuves si effectives ; que je ne pourray jamais rencontrer assez d'occasions de luy en rendre de pareilles de la mienne ; (ã 4 r°) Mais ce n'est pas une des moindres obligations que je luy aye, que celle de m'avoir procuré l'honneur de vostre connoissance, que je mets au rang de mes biens les plus précieux. Je n'ay point fait de difficulté de parler en ce lieu de toutes ces Personnes illustres, & de les joindre avec vous, Monsieur, parce qu'ils sont vos Amis intimes, et que je sçay qu'on ne les peut estimer plus que vous faites. D'ailleurs, j'ay esté bien-aise de marquer ma gratitude envers vous & envers eux, puis-qu'eux et vous faites profession de mesmes vertus, & que vous m'honorez tous d'une bien-veüillance particuliere, que je n'ay point éprouvée ailleurs, & que je ne pouvois prétendre par mon merite ; mais dont j'essayeray de ne me rendre point indigne, afin de vous faire connoistre que personne n'est plus veritablement que moy,

Monsieur,

Vostre tres-humble, & tresobeïssant Serviteur,
P. Borel. (à 4 v°)
Topoï dans les péritextes

- exemplarité
- publications de l'auteur
- utilité

Les dossiers de la collection

1 sous-collection :

- [1655 - Trésor de recherches et antiquités gauloises et françaises - Augustin Courbé°](#)

Informations bibliographiques

Sélection bibliographique

- Antonella Amatuzzi, « La préface du *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises, reduites en ordre alphabetique* de Pierre Borel (1655). Seconde publication augmentée du texte intégral de la préface », *Corpus Eve*, ID : [10.4000/eve.1350](#)
- Gégou, Fabienne, "Un dictionnaire d'ancien français au XVII^e siècle : le *Trésor de recherches* de Pierre Borel", In *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1983, n° 35, p. 23-39, disponible en ligne sur Persée : doi: [10.3406/caief.1983.2400](#)

Les documents de la collection

1 notice dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Le seul document de la collection :



[1655 - Augustin Courbé - Trésor de recherches et antiquités gauloises et françaises - BM Lyon](#)

Borel, Pierre

Tous les documents : [Consulter](#)

Informations sur la notice

Référence Thresors de la RenaissanceThRen_202

Rédaction de la noticeRéach-Ngô, Anne

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Citation de la page

Notice du site Thresors de la Renaissance : **Trésor de recherches et antiquités gauloises et françaises**°Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle), consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/collections/show/202>

Copier

Collection créée par [Anne Réach-Ngô](#) Collection créée le 07/02/2017 Dernière modification le 06/10/2021